



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PLAN  
D'INVESTISSEMENT  
DANS LES COMPÉTENCES**

**ACCORD-CADRE NATIONAL  
D'ENGAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES POUR LA  
FILIERE NUCLEAIRE**

**ENTRE**

**L'Etat, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion représenté par Bruno LUCAS, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle**

**ET**

- **Pour les fédérations professionnelles et la filière nucléaire**
  - **Le GIFEN, Groupement des Industriels Français de l'Energie Nucléaire représenté par Xavier URSAT, Président**
  
- **Pour les organisations professionnelles d'employeurs**
  - **L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie représentée par Hubert MONGON, Délégué Général**
  - **Les Industries Electriques et Gazières représentées par Didier VESIEZ , Vice-président du Comité Social des Groupements d'Employeurs des Industries Electriques et Gazières**
  
- **Pour les organisations syndicales de salariés représentatives de la métallurgie :**
  - **La Fédération des Cadres, de la Maîtrise et des Techniciens de la Métallurgie CFE-CGC (Fabrice NICOUD, Secrétaire national fédéral Pôle Emploi et formation professionnelle)**
  - **La Fédération Confédérée FO de la Métallurgie (Eric KELLER, Secrétaire fédéral)**
  - **La Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie C.F.D.T. (Stéphane DESTUGUES, Secrétaire général)**
  - **La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie C.G.T. (Stéphane FLEGEAU, Secrétaire général adjoint)**
  
- **Pour les organisations syndicales de salariés représentatives des industries électriques et gazières :**
  - **La Fédération CFE-CGC Énergies (Stéphane CHERIGIÉ, Secrétaire National)**
  - **La Fédération Chimie Energie CFDT (Jean-Marc CROCE, Délégué Fédéral)**
  - **La Fédération CGT Mines Energie (Patrick ROUSSET, Responsable Fédéral Emploi et Formation Professionnelle)**
  - **La Fédération FO Energie et Mines (Sandrine TELLIER, Secrétaire Fédérale)**

W JMC H07 SC ST

**Vu** le règlement n° 651/2014 de la Commission européenne du 17 juin 2014,

**Vu** la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle à l'emploi et à la démocratie sociale,

**Vu** la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels,

**Vu** la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

**Vu** les articles L. 5121-1, L. 5121-2, D. 5121-1 et D. 5121-3 du code du travail relatif aux engagements de développement de l'emploi et des compétences,

**Vu** les articles L. 5121-3 et D. 5121-4 à D. 5121-13 du code du travail relatifs à l'aide à l'élaboration d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,

**Vu** la circulaire DGEFP n° 2011/12 du 1er avril 2011, relative à la démarche d'appui aux mutations économiques,

Vu l'avis de la CPNEFP de la métallurgie en date du 10/12/2020

Vu l'avis de la CPNE de la branche des industries électriques et gazières en date du 14/12/2020

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **1- EXPOSE DES MOTIFS**

Troisième filière industrielle du pays, pourvoyeuse de 220 000 emplois non délocalisables, l'avenir de l'industrie nucléaire repose notamment sur la nécessité de garantir le maintien et le renouvellement des compétences sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. La filière nucléaire française regroupe l'ensemble des acteurs intervenant dans la production électro-nucléaire en France : conception, fabrication, construction, exploitation/ maintenance, démantèlement, gestion du combustible de l'extraction de la mine à son recyclage, recherche, gestion des déchets.

L'Etat, le GIFEN et ses adhérents, ainsi que les branches professionnelles de la métallurgie et des Industries Electriques et Gazières, se mobilisent à travers ce présent accord cadre pour conduire une démarche prospective et se donner de premiers leviers d'action pour appréhender de manière plus fine les enjeux en termes d'emploi, de formation et d'attractivité de la filière.

L'Etat a lancé, auprès des branches professionnelles, un appel à projets « Soutien aux démarches prospectives compétences » dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences 2018-2022. Par l'intermédiaire de ce dispositif l'objectif est de s'engager en faveur d'une formation professionnelle en phase avec les nouveaux enjeux produits par le contexte de mutations accélérée de notre économie.

Handwritten signatures and initials, including what appears to be 'SIC' and 'SC ST'.

Cette démarche s'inscrit en cohérence avec le contrat de filière signé le 28 janvier 2019 qui vise à répondre aux grands enjeux de la programmation pluriannuelle de l'énergie, en particulier « Garantir les compétences et l'expertise nécessaires pour une filière nucléaire attractive, sûre et compétitive ».

Les grands groupes, les ETI et les TPE-PME, seront mobilisés pour les accompagner dans ces actions. La démarche vise également à garantir la présence de la filière sur les territoires où elle est implantée. Les partenaires régionaux qui souhaiteront être impliqués dans la démarche, comme par exemple Industries Méditerranée qui s'est déjà impliqué dans les travaux de l'EDEC de la filière électrique, pourront être associés aux travaux.

## 2 - CHAMP D'APPLICATION

Le présent projet concernera l'ensemble des entreprises et salariés de la filière nucléaire.

La démarche implique directement les deux branches professionnelles (métallurgie et IEG) qui représentent une grande majorité des entreprises de la filière. Les autres branches, comme par exemple le SERCE ou le SYNTEC, qui sont parties prenantes des travaux du GIFEN, qui ont été impliquées dans l'EDEC de la filière électrique, sont prêtes à contribuer aux travaux qui seront menés.

Les bénéficiaires de cet accord-cadre sont en particulier les TPE-PME (moins de 250 salariés) ainsi que les salariés les plus fragilisés dans leur emploi.

## 3 - FINALITES ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

Le projet EDEC présenté par la filière nucléaire vise à régénérer et préserver les compétences de personnels et entreprises de la filière nucléaire nécessaires pour garantir l'approvisionnement énergétique de la France, maintenir une présence industrielle de pointe dans les territoires, accompagner la transition énergétique de la France, développer l'attractivité de la filière nucléaire.

Le plan d'action proposé s'organise ainsi autour de 4 axes :

- **Axe 1 : le portrait des métiers, compétences et formations de la filière nucléaire**
  - Elaborer une cartographie des besoins en compétences, emplois et métiers, formations dans le domaine nucléaire
  - Définition des besoins à 10 ans en personnel et en compétences
  - Etude d'opportunités pour doter la filière d'un outil dynamique cartographiant en temps réel les métiers, compétences, activités et connaissances de la filière et modélisant leurs évolutions
  
- **Axe 2 : la formation en réponse aux besoins de la filière en métiers/compétences**
  - Réaliser un état des lieux des formations qualifiantes utiles à la filière, initiales et continues
  - Accompagner les TPE/PME à l'appropriation des certifications portées par les branches et organiser la remontée de besoins des TPE/PME en matière de certification
  - Développer de nouvelles certifications et parcours de formation certifiants pour couvrir les blocs de compétences non-couverts par l'offre existante
  - Formaliser 10 parcours professionnels sur 10 métiers en tension
  - Créer des ressources pédagogiques numériques pour les PME/TPE

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including what appears to be 'JMC', 'w', 'ST', and 'SC'.

- **Axe 3 : L'alternance, levier prioritaire de gréement**
  - Mettre en place l'alternance partagée entre grands groupes vers TPE/PME
  - Créer une « bourse aux alternants » pour maximiser l'embauche des alternants au sortir de leur formation
  
- **Axe 4 : Développer l'attractivité et la mixité de la filière**

Accompagner les entreprises, notamment les TPE-PME, dans la mise en œuvre d'actions leur permettant de :

  - Identifier les perceptions du public sur les volets « image », « modalités de travail » et « perspectives professionnelles » ainsi que les leviers majeurs d'attractivité vis-à-vis des jeunes et des candidats potentiels vers les métiers en tension de la filière, au sein des territoires ;
  - Mettre en œuvre les actions pertinentes pour attirer vers les filières de formation, susciter les vocations,
  - Donner des perspectives et fidéliser les salariés dans la filière nucléaire,
  - Réaliser pour cela une étude d'image et élaborer une stratégie de communication pour promouvoir les métiers, parcours et formations.

Le détail des chantiers est joint en annexe.

#### **4 – CAPITALISATION, MISE A DISPOSITION DES OUTILS ET COMMUNICATION**

L'ensemble des productions et outils sont destinés à être partagés et mutualisés entre les acteurs concernés et avec le ministère du travail.

A ce titre, des actions de communications spécifiques pourront être organisées.

#### **5 - MODALITES DE SUIVI ET DE PILOTAGE**

##### **A. Comité de pilotage**

Un comité de pilotage est mis en place pour le déploiement des actions de l'accord-cadre. Il est composé :

- De la DGEFP
- Des organisations de salariés, signataires du présent accord :
  - la Fédération des Cadres, de la Maîtrise et des Techniciens de la Métallurgie CFE-CGC
  - la Fédération Confédérée FO de la Métallurgie
  - la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie C.F.D.T.
  - la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie C.G.T.
  - la Fédération CFE-CGC Énergies
  - la Fédération Chimie Energie CFDT
  - la Fédération CGT Mines Energie
  - la Fédération FO Energie et Mines
- Des organisations d'employeurs, signataires du présent accord :
  - De l'UIMM
  - Des IEG
- Du GIFEN
- De l'OPCO 2i en tant qu'organisme relai mandaté par les branches professionnelles
- De la DGE

Il pourra associer le cas échéant des acteurs institutionnels ou des experts en tant que de besoin.

Il a pour mission d'assurer le pilotage de l'accord. Le comité technique lui rend compte de l'avancement des travaux, des résultats obtenus. Sa présidence et son animation sont assurées par l'Etat et, son secrétariat par l'UIMM et les IEG avec l'appui de l'OPCO2i.

Ce comité de pilotage se réunira *a minima* deux fois dans l'année.

## **B. Comité technique**

La démarche est animée par un comité technique. Celui-ci est composé de représentants issus de :

- L'Etat, représentants de la DGEFP
- Branches signataires UIMM et IEG
- La Commission Compétences et Formation du GIFEN, pouvant associer des représentants d'autres branches professionnelles ou de certains territoires
- L'organisme-relais : OPCO 2i

Il a pour mission d'impulser, d'orienter et d'assurer le suivi des actions relevant des axes de coopération. Il a également pour rôle de piloter et de mettre en œuvre le processus d'évaluation de l'EDEC.

Il se réunit en tant que de besoin, sur un rythme trimestriel en base, et *a minima* avant chaque COPIL. Sa présidence et son animation sont assurées par l'Etat, son secrétariat par OPCO 2i.

Afin d'éclairer sa prise de décision et/ou en appui des réalisations, le comité technique pourra s'adjoindre, en tant que de besoin, la présence d'experts.

## **6 - ORGANISME RELAIS**

L'OPCO 2i est mandaté par les branches professionnelles et les partenaires sociaux pour mettre en œuvre les dispositions de l'accord cadre et en assurer le suivi. Il assure par ailleurs le portage administratif et financier de l'accord.

Il a également pour mission :

- D'informer l'ensemble des structures de la mise en œuvre de l'accord cadre et des actions dont elles peuvent bénéficier en lien avec le secteur,
- D'accompagner le pilotage de l'accord (mise en place d'outils de suivi, participation aux comités de pilotage et comité technique),
- De coordonner l'évaluation de l'accord et de faire des propositions d'ajustements éventuels lors de la déclinaison de l'accord-cadre.

## **7 - FINANCEMENT**

Le montant global de l'EDEC nucléaire s'élève à **1 578 363,75 €**.

Sous réserve des crédits ouverts par les lois de finances, le montant de la participation du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion à la réalisation des actions de l'accord cadre est fixé à **810 863,75 € maximum** dont :

- 767 500 € pour la mise en œuvre des actions (50% du montant total des dépenses nécessaires à la mise en œuvre des actions)
- et 43 363,75 € en tant que frais de gestion pour l'OPCO2i (5,65% du montant de la part Etat).

L'OPCO2i s'engage, pour la branche de la métallurgie et des industries électriques et gazières à hauteur de **767 500 €**.

Un tableau prévisionnel des dépenses, axe par axe, et action par action, est annexé au présent Accord-cadre.

La répartition des crédits et des frais de gestion par année, ainsi que les modalités de financement des actions prévues à l'Accord-cadre, sont formalisées et précisées dans une convention financière conclues entre l'Etat et l'OPCO 2i.

Le suivi de l'exécution est réalisé à l'occasion d'un bilan annuel établi par l'OPCO2i et restituant les opérations de l'année N-1. Les ressources financières mobilisées pourront être réexaminées à chaque bilan annuel en fonction des réalisations.

La participation de l'Etat au financement des opérations prévues s'effectue en application des règles relatives à l'encadrement communautaire des aides.

Le présent accord sera mis en œuvre sous réserve de la disponibilité des crédits de l'OPCO2i qui cofinance cet engagement. Cette réserve est liée également aux évolutions qui pourront être introduites dans le domaine de la formation professionnelle continue et du champ de compétences des OPCO.

## **8 - DUREE**

Le présent accord est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa date de signature. Les trois derniers mois sont consacrés au bilan final et à l'évaluation de cet accord.

## **9 - PROPRIETE ET PUBLICATION DES TRAVAUX**

Les outils et livrables réalisés dans le cadre de cet accord sont la propriété conjointe des signataires.

Les actions et livrables issus du présent accord seront mis en ligne sur les sites internet des signataires et feront l'objet d'une publication.

## 10 - CLAUSE DE RESILIATION ET DE REVISION

En cas de non-exécution ou de non-respect des obligations prévues, le présent accord pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des parties signataires après un préavis de trois mois succédant éventuellement à une mise en demeure de respecter les termes de l'accord.

Ce sera notamment le cas s'il apparait que les objectifs visés et les moyens mis en œuvre ne correspondent pas à ceux initialement prévus.

Toute modification du présent Accord-cadre sera procédée par voie d'avenant, après acceptation du comité de pilotage.

## 11 - EVALUATION

Le comité de pilotage procédera à une évaluation finale de la mise en œuvre de l'accord selon des modalités qu'il définira. Menée au plan national, cette évaluation sera réalisée par un organisme extérieur. Elle devra permettre d'analyser l'ensemble de la mise en œuvre de l'accord cadre ainsi que l'impact des mesures retenues.

Par ailleurs, les signataires s'engagent à participer, le cas échéant, à l'évaluation du plan d'investissement dans les compétences pilotée par un comité scientifique.

Handwritten signatures and initials: *AST*, *JMC*, *W*, *SC*, *ST*

## Annexe 1 : Budget EDEC nucléaire

AXE	Contenu	Coût par axe (en €)	Participation Etat (en €)	Crédits OPCO 2i (en €)	Pourcentage OPCO 2i
<b>Axe 1</b>	Portrait des Métiers, compétences et formations de la filière nucléaire	400 000,00	200 000,00	200 000,00	50%
<b>Axe 2</b>	La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences	685 000,00	342 500,00	342 500,00	50%
<b>Axe 3</b>	Faire de l'alternance le levier prioritaire pour le grément en compétences de la filière	70 000,00	35 000,00	35 000,00	50%
<b>Axe 4</b>	Développer l'attractivité/ mixité de la filière	350 000,00	175 000,00	175 000,00	50,00%
<b>Evaluation</b>		30 000,00	15 000,00	15 000,00	50%
<b>Total</b>		<b>1 535 000,00</b>	<b>767 500,00</b>	<b>767 500,00</b>	<b>50%</b>
<b>Frais de gestion OPCO 2i (5,65%)</b>		43 363,75	43 363,75		0%
<b>Total avec frais de gestion</b>		<b>1 578 363,75</b>	<b>810 863,75</b>	<b>767 500,00</b>	







## Annexe 2 : Fiches chantiers

### SYNTHESE CHANTIERS EDEC NUCLEAIRE

<b>AXE 1</b>	<b>Portrait des Métiers, compétences et formations de la filière nucléaire</b>	<b>400 000 €</b>
1.1	Elaborer une cartographie des besoins en compétences, emplois et métiers, formations dans le domaine nucléaire	80 000 €
1.2	Définition des besoins à 10 ans en personnel et en compétences	200 000 €
1.3	Etude de faisabilité pour doter la filière d'un outil dynamique cartographiant en temps réel les métiers, compétences, activités et connaissances de la filière et modélisant leurs évolutions	120 000 €
<b>AXE 2</b>	<b>La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences</b>	<b>685 000 €</b>
2.1	Réaliser un état des lieux des formations qualifiantes utiles à la filière, initiales et continues	150 000 €
2.2	Accompagner les TPE/PME à l'appropriation des certifications portées par les branches et organiser la remontée de besoins des TPE/PME en matière de certification	85 000 €
2.3	Développer de nouvelles certifications et parcours de formation certifiants pour couvrir les blocs de compétences non-couverts par l'offre existante	100 000 €
2.4	Formaliser 10 parcours professionnels sur 10 métiers en tension	100 000 €
2.5	Créer des ressources pédagogiques numériques pour les PME/TPE	250 000 €
<b>AXE 3</b>	<b>Faire de l'alternance le levier prioritaire pour le gréement en compétences de la filière</b>	<b>70 000 €</b>
3.1	Mise en place de l'"alternance partagée" grands groupes vers TPE/PME	50 000 €
3.2	Création d'une « bourse aux alternants » pour maximiser l'embauche des alternants au sortir de leur formation	20 000 €
<b>AXE 4</b>	<b>Développer l'attractivité/mixité de la filière</b>	<b>350 000 €</b>

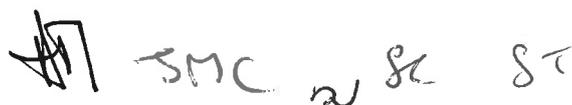
<b>AXE 1</b>	<b>Portrait des métiers, emplois et compétences de la filière nucléaire</b>
<b>Chantier 1.1</b>	<b>Elaborer une cartographie des métiers, emplois et besoins en compétences</b>
<b>Objectif</b>	<b>Réaliser la cartographie territoriale de la filière nucléaire</b> Cette cartographie permettra de définir un vocabulaire commun (référentiel des métiers). Elle permettra notamment aux acteurs de la filière d'identifier les métiers en tension pour lesquels il est nécessaire d'engager des actions ciblées de formation, de reconversion, de soutien au recrutement.
<b>Public (Bénéficiaires directs)</b>	Toutes les entreprises (des Grands Donneurs d'Ordres aux PME/TPE) intervenant dans la filière, et leurs collaborateurs.
<b>Bénéficiaires indirects</b>	Les étudiants, les candidats potentiels, les services publics de l'état et des collectivités locales en charge de l'emploi et de la formation (pôle-emploi, DIRRECTE, ...)
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Benchmark et utilisation des méthodes, outils et résultats des cartographies des autres filières.</li> <li>▪ Enquête quantitative et qualitative par cabinet spécialisé.</li> </ul>
<b>Actions</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaborer la cartographie des métiers de la filière</li> <li>2. Réaliser une vision à date de l'emploi dans la filière, avec une approche régionale (ou par bassin d'emploi) et un diagnostic de l'impact de la crise COVID-19</li> <li>3. Mesurer la criticité et la tension sur chacun de ces métiers dans la filière et au plan national (croisement avec les autres branches et filières industrielles)</li> <li>4. Elaboration des fiches métiers, détaillant les compétences clé, les formations d'entrée, les passerelles et les évolutions</li> </ol>
<b>Livrables (types d'outils, de supports... / modalités de diffusion, de transfert, et de capitalisation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaliser une vision à date de l'emploi dans la filière, avec une approche régionale (ou par bassin d'emploi)</li> <li>▪ Référentiel commun de compétences</li> <li>▪ Fiches métiers et évaluation de la criticité et la tension sur chacun de ces métiers dans la filière et au plan national (croisement avec les autres branches et filières industrielles)</li> <li>▪ Cartographie par bassin d'emploi</li> <li>▪ Diagnostic de l'impact de la crise sanitaire sur les emplois et les compétences</li> <li>▪ Restitution via site inter-et-intranet</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'utilisation ou de référence aux fiches métiers par les acteurs de la filière</li> <li>▪ Nombre de visites du site internet</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	<b>80 000 EUR</b>

<b>AXE 1</b>	<b>Portrait des métiers, emplois et compétences de la filière nucléaire</b>
<b>Chantier 1.2</b>	<b>Définir les besoins à 10 ans en personnel et compétences</b>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Anticiper les besoins</b> à venir en compétences et personnel de la filière nucléaire pour répondre aux besoins de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'exploitation des installations,</li> <li>• Renouvellement des installations (conception et fabrication),</li> <li>• Démantèlement et traitement des déchets des installations nucléaires françaises (selon les scénarios de la PPE),</li> <li>• Perspectives de développement de la filière à l'international.</li> </ul> <p><b>Modéliser les évolutions des besoins en emplois et compétences</b> compte-tenu des facteurs de transformation.</p>
<b>Public (Bénéficiaires directs)</b>	Tous les acteurs de la filière.
<b>Bénéficiaires indirects</b>	Les organismes de formation, les établissements d'enseignement, les services publics de l'Etat et des collectivités locales en charge de l'emploi et de la formation (pôle-emploi, DIRRECTE ...)
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	<p>Analyse prospective et dynamique basée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La cartographie à date de la filière et l'anticipation des flux de sortie,</li> <li>▪ Une identification des projets nouveaux et structurants et une évaluation des besoins en moyens humains associés.</li> <li>▪ Une analyse des facteurs de transformations des métiers et des compétences.</li> <li>▪ Un outil d'analyse prospective de l'emploi et des compétences dans les bassins d'emploi</li> </ul>
<b>Actions</b>	Cartographie à 10 ans : Réaliser une étude prospective sur les besoins en emploi, métiers et compétences de demain.
<b>Livrables (Types d'outils, de supports... / modalités de diffusion, de transfert, et de capitalisation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie dynamique prospective par bassin d'emploi instantanée et à 10 ans</li> <li>• Outil (logiciel) de cartographie en temps réel et prospective des emplois et compétences de la filière</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	Utilisation des données de la cartographie prospective (par la filière, les tutelles...)
<b>Budget prévisionnel</b>	<b>200 000 EUR</b>

<b>AXE 1</b>	<b>Portrait des métiers, emplois et compétences de la filière nucléaire</b>
<b>Chantier 1.3</b>	<b>Etude de faisabilité pour doter la filière d'un outil dynamique</b>
<b>Objectif</b>	Etude de faisabilité et cahier des charges fonctionnels pour doter la filière d'un outil dynamique cartographiant en temps réel les métiers, compétences, activités et connaissances de la filière et modélisant leurs évolutions compte-tenu des facteurs de transformation et en déduire des besoins en formation.
<b>Public (Bénéficiaires directs)</b>	Chargés de / responsables ressources humaines et/ou formation des entreprises Chargés de / responsable de la gestion des connaissances des entreprises Salariés des entreprises
<b>Bénéficiaires indirects</b>	Conseil stratégique de la filière nucléaire (CSFN) et filière au sens large de par la vision prospective globale que doit apporter l'outil Ministères en charge de la formation professionnelle, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'emploi et de l'industrie
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse de besoins</li> <li>▪ Benchmark d'outils similaires potentiellement développés par d'autres filières ou par des entreprises de la filière</li> <li>▪ Etude de faisabilité</li> </ul>
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition des besoins et analyse de l'existant dans les entreprises de la filière</li> <li>▪ Etude de faisabilité (architecture logicielle, briques algorithmiques)</li> <li>▪ Elaboration du cahier des charges fonctionnel de l'outil</li> </ul>
<b>Livrables (Types d'outils, de supports... / modalités de diffusion, de transfert, et de capitalisation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etude de faisabilité pour un outil (logiciel) de cartographie en temps réel et de modélisation (prospective) des métiers, compétences, activités, et connaissances de la filière</li> <li>▪ Cahier des charges fonctionnel pour un outil (logiciel) de cartographie en temps réel et de modélisation (prospective) des métiers, compétences, activités, et connaissances de la filière</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	Définition et conception du logiciel (TRL 1 à 4)
<b>Budget Prévisionnel</b>	120 000 €

<b>Axe n° 2</b>	<b>La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences</b>
<b>Chantier 2.1</b>	<b>Réaliser un état des lieux des formations qualifiantes utiles à la filière, initiales et continues et inventaire des ressources pédagogiques numériques</b>
<b>Objectif</b>	<p>Depuis 2012, l'I2EN réalise un inventaire des formations initiales spécialisées dans le domaine nucléaire. Ces formations ne fournissent qu'une part très spécialisée du personnel évaluée à 5 à 10% du total des emplois de la filière.</p> <p>Afin d'obtenir une vision globale des besoins de la filière en formation, il est nécessaire d'élargir cette étude à l'ensemble des formations qualifiantes utiles à la filière incluant les formations initiales généralistes mais aussi et surtout la formation professionnelle continue.</p> <p>Cet état des lieux couvrira notamment l'ensemble des formations du CAP au Bac+6 à l'échelle des bassins d'emplois et permettra de réaliser une analyse d'écart entre les besoins en compétences de la filière et les formations existantes. Il constituera la base pour réaliser les autres projets de l'Axe 2.</p> <p>Les catalogues de formation seront mis à disposition sur la plateforme numérique emploi-formation de la filière.</p>
<b>Public (Bénéficiaires directs)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La filière nucléaire et en particulier les TPE/PME qui n'ont pas de personnel spécifiquement dédié à la formation en interne.</li> <li>• Salariés des entreprises de la filière nucléaire</li> <li>• Personnes en reconversion professionnelle</li> <li>• Etudiants</li> </ul>
<b>Bénéficiaires indirects</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RH et Responsables Formation</li> <li>• Personnes en recherche d'emploi/de mobilité</li> </ul>
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête auprès des OF, établissements d'enseignements et industriels (GDO comme PME et TPE)</li> <li>• Ingénierie pédagogique (global + AFEST + FOAD + numérique)</li> <li>• RNCP/RSCH</li> </ul>
<b>Actions</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En complémentarité des travaux de l'I2EN et dans la continuité du projet initié par le GT 'Formation' du GIFEN, réaliser un inventaire des enseignements et formations qualifiantes existantes pour la filière. Identifier les formations non-enregistrées au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ou au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et des Habilitations).</li> <li>2. Réaliser une analyse d'écart entre l'inventaire des formations et les besoins en compétences de la filière, identifiés dans le cadre de la cartographie métiers/compétences (cf. Axe 1). Deux états sont à prévoir : situation actuelle et projection à 10 ans selon les perspectives issues de la commission Perspectives France.</li> </ol>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire des formations (en distinguant formation initiale et formation continue en deux livrables complémentaires)</li> <li>• Réaliser un inventaire des ressources pédagogiques numériques existantes pour et par la filière</li> <li>• Analyse d'écart par rapport à la cartographie métiers / compétences avec deux livrables : un pour la situation actuelle et un pour la projection à 10 ans</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'enseignements et de formations répertoriés</li> <li>• Nombre de formations numériques disponibles</li> <li>• Taux d'utilisation des catalogues de formation sur la plateforme numérique</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	<b>150 000 €</b>

<b>Axe n° 2</b>	<b>La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences</b>
<b>Chantier 2.2</b>	<b>Accompagner les TPE/PME à l'appropriation des certifications portées par les branches, organiser la remontée de besoins de TPE/PME en matière de certification et accompagner l'enregistrement des formations diplômantes utiles à la filière au RNCP</b>
<b>Objectif</b>	<p>La loi du 5 septembre 2018 pour « La liberté de choisir son avenir professionnel » amène les entreprises à revoir leurs modalités d'accompagnement et de financement de la formation. L'individualisation des droits à formation, via notamment la place centrale donnée au compte personnel de formation (CPF) mobilisable pour des formations enregistrées par 'France compétences', incite à l'enregistrement des formations existantes. Certaines entreprises disposent déjà en leur sein d'organismes de formation et de catalogues de formation riches et maîtrisés par leurs managers et leurs salariés.</p> <p>L'objectif de cette action est de permettre aux TPE/PME de mieux connaître et s'approprier les certifications existantes et de faire remonter leurs besoins de rénovation/ création de certification ainsi que d'accompagner les responsables de formations diplômantes dans l'enregistrement de leurs formations.</p>
<b>Public (Bénéficiaires directs)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsables formation/RH des entreprises</li> <li>• Responsables de formations diplômantes</li> <li>• Les branches professionnelles</li> </ul>
<b>Bénéficiaires indirects</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salariés des entreprises</li> <li>• Personnes en reconversion professionnelle</li> <li>• Personnes en recherche d'emploi/de mobilité</li> </ul>
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions de sensibilisation des responsables formation</li> <li>• Structurer les remontées de besoin des entreprises en matière de certification</li> </ul>
<b>Actions</b>	Animation de 2 sessions par an et par région pour 5 régions au profit des entreprises locales et établissements d'enseignement/organismes de formation
<b>Livrables (Types d'outils, de supports... / modalités de diffusion, de transfert, et de capitalisation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide méthodologique hébergé sur la plateforme emploi-formation de la filière : Modalités de mise en œuvre d'une ingénierie pédagogique conforme aux exigences de la Commission de la Certification Professionnelle.</li> </ul> <p>Deux sessions de formation / an / région à destination des responsables formation /RH /formateurs</p>
<b>Indicateurs</b>	Nombre de sessions
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montage du guide méthodologique à l'ingénierie pédagogique intégrant l'AFEST et la FOAD et à l'enregistrement dans les référentiels (cible 2j) = 25K€</li> <li>• Déploiement en régions de la formation ingénierie pédagogique. 2 sessions/an/région pour 5 régions = 60K€</li> </ul> <p><b>Total Chantier 2.2 : 85 000 €</b></p>



Handwritten signature and initials: SMC, n, SK, ST

<b>Axe n° 2</b>	<b>La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences</b>
<b>Chantier 2.3</b>	<b>Développer de nouvelles certifications et parcours de formation certifiants pour couvrir les blocs de compétences non-couverts par l'offre existante</b>
<b>Objectif</b>	<p>Fondée sur une analyse d'écart entre les besoins en emploi et compétences de la filière et les formations existantes, cette action a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Couvrir les blocs de compétences pour lesquels il y a des besoins avérés dans les entreprises de la filière et qui ne sont pas couverts par l'offre de formation existante</li> <li>• Faciliter le gréement de la filière sur les métiers en tension en structurant des parcours de formation certifiants</li> </ul>
<b>Public (Bénéficiaires directs)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salariés des entreprises de la filière</li> <li>• Personnes en reconversion professionnelle</li> <li>• Personnes en recherche d'emploi/de mobilité au sein de la filière ou provenant d'autres filières industrielles</li> </ul>
<b>Bénéficiaires indirects</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises de la filière</li> </ul>
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de l'analyse d'écart de l'action 2.1 (identification des blocs de compétences non-couverts)</li> <li>• Recommandations de 'France compétences'</li> <li>• Ingénierie pédagogique (global + AFEST + FOAD + numérique)</li> <li>• Ingénierie de certification</li> </ul>
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédaction de cahier des charges pour le développement de 10 dispositifs certifiants (définition du besoin, description des blocs de compétences et des métiers concernés, référentiels d'activités...)</li> <li>▪ Structuration de 10 parcours de formations certifiants</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cahiers des charges pour le développement de 10 dispositifs certifiants</li> <li>• Structuration de 10 parcours de formations certifiants</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	à long terme : nombre de dispositifs développés, certifiés et de personnes formées, seconde analyse d'écart pour mesurer l'avancement
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Cahier des charges pour le développement de 10 dispositifs certifiants : 5 jours par dispositif x 10 dispositifs x 1000€/j = 50k€</p> <p>Structuration de 10 parcours de formations certifiants : 5 jours par parcours x 10 parcours x 1000€/j = 50k€</p> <p><b>Total action 2.3 : 100 000 €</b></p>

<b>Axe n° 2</b>	<b>La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences</b>
<b>Chantier 2.4</b>	<b>Structurer des parcours professionnels – Ingénierie de compétences</b>
<b>Objectifs</b>	<p>Ce projet vise deux publics principaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les salariés des entreprises de la filière en recherche de reconversion ou d'évolution professionnelle,</li> <li>2. Les candidats à des emplois dans la filière – qu'il s'agisse d'étudiants [intérêt sur le long terme] ou de personnes en recherche de reconversion professionnelle ou de recherche d'emploi [intérêt sur le court terme].</li> </ol> <p>Afin de permettre aux candidats potentiels de s'orienter efficacement vers les métiers de la filière, il est nécessaire de mettre à leur disposition des parcours professionnels type. Ces parcours, créés dans un premier temps pour les métiers en tension, permettront aux candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De s'orienter vers les métiers où la filière recrute et recrutera à long terme, assurant ainsi un emploi pour ces candidats et un vivier de recrutement pour les entreprises.</li> <li>• De choisir les formations (initiales comme continues) menant à ces métiers.</li> </ul> <p>En outre, ces parcours mettront en valeur les possibilités d'évolution au sein même de la filière, par le biais de l'expérience et/ou de la formation continue. Le passeport de compétences ouvert pour chaque salarié permettra d'orienter vers ces parcours et de tracer les blocs de compétence acquis.</p> <p>Ces parcours constitueront également une aide précieuse aux RH des entreprises pour conseiller leurs salariés dans le choix de leurs formations dans le cadre du CPF.</p> <p>Ce projet couvre donc des objectifs d'aide à l'orientation, d'aide à la reconversion professionnelle, d'aide à la mobilité, et d'attractivité.</p>
<b>Public (Bénéficiaires directs)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salariés des entreprises de la filière</li> <li>• Etudiants</li> <li>• Personnes en reconversion professionnelle</li> <li>• Personnes en recherche d'emploi</li> </ul>
<b>Bénéficiaires indirects</b>	Responsables formation/RH des entreprises
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	<p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Référentiel des métiers et compétences de la filière issu de l'axe 1</li> <li>• Inventaire des formations issu de l'action 2.1</li> <li>• Nouvelles certifications et parcours certifiants issus de l'action 2.3</li> <li>• Hébergement sur la plateforme emploi-formation</li> <li>• Passeport de compétences des salariés</li> </ul> <p>Méthode : Ingénierie de compétences et de formation</p>
<b>Actions</b>	Structurer des parcours professionnels type, prioritairement sur les métiers en tension
<b>Livrable</b>	10 parcours professionnels type sur 10 métiers en tension publiés sur la plateforme emploi-formation de la filière
<b>Indicateurs</b>	<p>Nombre de parcours de formation développés/publiés</p> <p>Nombre de visites sur les pages des parcours sur la plateforme REX utilisateurs</p>
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Création des parcours pour accès à 10 métiers en tension : 10 jours par parcours professionnel = 100 jours à 1000€/jour = 100 K€</p> <p><b>Total Action 2.4 = 100 000 €</b></p>

<b>Axe n° 2</b>	<b>La formation en réponse aux besoins de la filière en métiers et compétences</b>
<b>Chantier 2.5</b>	<b>Créer des ressources pédagogiques numériques pour les PME/TPE</b>
<b>Objectif</b>	<p>Les ressources digitales permettent un accès distant, rapide, à la demande pour le développement des compétences. Elles sont donc un vecteur de généralisation et d'égalité dans l'accès aux formations pour l'ensemble des territoires. Elles contribuent à la diffusion d'une culture et de compétences communes parmi tous les acteurs de la filière.</p> <p>La Formation A Distance (FOAD) permet par ailleurs de limiter l'impact du temps de formation sur la productivité des entreprises.</p> <p>Pour certaines compétences génériques, adressant l'ensemble des acteurs de la filière, la FOAD est une solution efficace de diffusion. C'est également un outil puissant au service du développement de compétences émergentes pour la filière en complément d'autres modalités pédagogiques.</p> <p>La sensibilisation aux outils numériques, de plus en plus présents dans nos environnements de travail y compris pour la maintenance de nos installations, est aujourd'hui une étape nécessaire pour garantir tant la performance de la filière nucléaire que l'évolution professionnelle de ses salariés.</p> <p>La volonté de mutualisation de ressources existantes permet un effet d'économie d'échelle pour tous les acteurs de la filière ainsi qu'une garantie d'acquisition d'un socle commun.</p>
<b>Public (bénéficiaires directs)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salariés des entreprises de la filière</li> <li>• Personnes en reconversion professionnelle</li> <li>• Personnes en recherche d'emploi/de mobilité</li> </ul>
<b>Bénéficiaires indirects</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsables formation/RH des entreprises</li> <li>• Formateurs des entreprises</li> </ul>
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête auprès des OF, établissements d'enseignements et industriels (GDO comme PME et TPE)</li> <li>• Ingénierie pédagogique et numérique pour 10 nouveaux modules</li> </ul>
<b>Actions</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les ressources mutualisables et les ressources pour lesquelles il y aurait un besoin manifeste</li> <li>2. Développer, selon l'analyse ci-dessus, des ressources pédagogiques numériques complémentaires au profit des entreprises de la filière. Celles-ci pourront inclure des modules transversaux et spécifiques sur les nouvelles compétences du secteur ou sur des compétences clés (qualité et sûreté, culture de sûreté par exemple). Les ressources développées devront être compatibles avec les exigences de la plateforme emploi-formation de la filière.</li> </ol>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 formations digitales adaptées à partir de ressources existantes et mutualisables</li> <li>• 10 formations digitales de 10 minutes spécifiquement développés</li> </ul> <p>Dont 5 formations dédiées à l'appropriation des outils numériques et à l'industrie 4.0.</p>
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'apprenants formés sur les ressources numériques</li> <li>• Taux de succès aux quizz de validation des acquis</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation de ressources digitales existantes pour les rendre mutualisables. Hypothèse de 20 formations digitales sur les deux ans = 100K€</li> <li>• Création de ressources digitales pour la FOAD (e-learning, MOOCs...). Hypothèse de 10 formations digitales de 10' sur les deux ans = 150K€</li> </ul> <p><b>Total Chantier 2.5 : 250 000 €</b></p>

<b>Axe n° 3</b>	<b>L'alternance : levier prioritaire pour le grément en compétences de la filière</b>
<b>Chantier 3.1</b>	Mise en place d'un dispositif d'alternance partagée (grands groupes vers TPE/PME) ainsi que d'un « Kit de l'alternance »
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter le recrutement d'alternants dans les TPE/PME</li> <li>• Permettre le partage des coûts liés au recrutement d'un alternant ainsi que des démarches administratives.</li> <li>• Encourager l'emploi de jeunes qualifiés dans les TPE/PME</li> <li>• Favoriser une approche collaborative entre les entreprises de la filière</li> <li>• Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en permettant aux alternants de faire valoir une expérience professionnelle plus diversifiée et de bénéficier d'un réseau professionnel élargi au sortir de leur formation.</li> </ul>
<b>Public</b> (Bénéficiaires directs)	TPE/PME Alternants
<b>Bénéficiaires indirects</b>	Grands groupes CFA
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	Pour cette action, la filière pourra s'appuyer sur la « Fondation Innovations Pour les Apprentissages » qui teste déjà l'alternance partagée auprès d'une dizaine de grands groupes dont deux donneurs d'ordres de la filière nucléaire ainsi que sur l'expérience du GIFAS dans le domaine.
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de formations sur le dispositif d'alternance partagée à destination des entreprises de la filière (Grands groupes et TPE/PME). Ces formations visent à faire découvrir le dispositif, informer sur ses modalités de mise en œuvre et former à la co-construction de projets pédagogiques.</li> <li>• Rédaction et mise à disposition d'une convention tripartite standardisée pour faciliter le recours à l'alternance partagée</li> <li>• Mise en place d'un réseau de référents pour l'alternance partagée au sein des grands groupes pour faciliter la prise de contact par les TPE/PME</li> <li>• Développement d'un module dédié à l'alternance partagée sur le site intranet du GIFEN ou l'intranet de la plateforme emploi-formation de la filière</li> <li>• Développement d'éléments de communication sur l'alternance partagée au sein de la filière nucléaire à destination des potentiels alternants d'une part et des entreprises d'autre part. Déploiement d'une campagne de communication.</li> <li>• Développement d'un « kit de l'alternance » pour les TPE/PME afin de leur permettre de s'approprier l'ensemble des éléments liés à l'accueil d'un alternant</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 formation par an sur le dispositif déployé dans 5 régions</li> <li>• Convention tripartite standardisée</li> <li>• Module numérique dédié</li> <li>• Eléments de communications à destination des alternants et des entreprises</li> <li>• « Kit de l'alternance » pour les TPE/PME</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'alternants intégrés dans un dispositif d'alternance partagée</li> <li>▪ Nombre d'entreprises ayant recours à l'alternance partagée</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation : 5 x 1000€ = 5000€ pour 1 an soit 15 000€ sur 3 ans</li> <li>• Développement du module dédié : 15 000€</li> <li>• Développement des éléments de communication et déploiement de la campagne : 15 000€</li> <li>• Développement du kit de l'alternance pour les TPE/PME : 5 000€</li> </ul> <b>Total chantier 3.1. : 50 000€</b>

<b>Axe n° 3</b>	<b>L'alternance : levier prioritaire pour le grément en compétences de la filière</b>
<b>Chantier 3.2</b>	<b>Création d'une « bourse aux alternants » pour maximiser l'embauche des alternants au sortir de leur formation</b>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Maximiser l'embauche des alternants</li> <li>→ Doter la filière d'un vivier de jeunes qualifiés et expérimentés</li> <li>→ Maintenir les compétences au sein de la filière nucléaire</li> <li>→ Capitaliser sur la formation des alternants</li> <li>→ Améliorer le taux de rétention de la filière</li> </ul>
<b>Public</b>	Alternants et Entreprises
<b>Bénéficiaires indirects</b>	CFA / Territoires
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	Benchmark auprès des autres filières et branches sur l'existence d'outils équivalents
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction du cahier des charges pour le développement de la plateforme</li> <li>- Développement de la plateforme</li> <li>- Déploiement sur le site intranet du GIFEN ou sur l'intranet de la plateforme emploi formation de la filière</li> <li>- Communication associée auprès des entreprises de la filière</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme de recommandation d'alternants</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux de transformation de l'alternance dans la filière</li> <li>▪ Plus spécifiquement, nombres de recrutements issus de la plateforme</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	<b>20 000€</b>

Axe n° 4	Développer l'attractivité/mixité de la filière
<b>Objectifs</b>	<p>Accompagner les entreprises, notamment les TPE-PME, dans la mise en œuvre d'actions leur permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Identifier les perceptions du public sur les volets « image », « modalités de travail » et « perspectives professionnelles » ainsi que les leviers majeurs d'attractivité vis-à-vis des jeunes et des candidats potentiels vers les métiers en tension de la filière, au sein des territoires ;</li> <li>→ Mettre en œuvre les actions pertinentes pour attirer vers les filières de formation, susciter les vocations,</li> <li>→ Donner des perspectives et fidéliser les salariés dans la filière nucléaire.</li> </ul> <p>L'idée est de développer des outils de promotion ciblés sur les métiers en tension : partenariats avec des youtubeurs sur l'aventure technique et scientifique des métiers, fiches métiers avec l'ONISEP sur les 10 métiers en tension, fiches ROM avec Pôle Emploi, portraits vidéos, chaine youtube nucléaire (1 vidéo par mois d'alternants et de jeunes professionnels du secteur) ; développer les interventions dans les Collèges et lycées en s'appuyant sur les salariés et étudiants de la filière pour faire découvrir les carrières techniques et scientifiques liées à la production d'électricité, aux applications médicales et aux applications de recherche ; développer les événements sur les bassins d'emploi permettant de faire connaître les métiers et les postes disponibles ; Parcours professionnels : développer les actions de reconnaissance et la traçabilité des compétences dans les métiers, les passerelles d'un métier à l'autre, et concevoir des parcours professionnels et de formation permettant de fidéliser les salariés de la filière. Cette approche permettra également de renforcer les liens avec les acteurs de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ainsi que tous les organismes intervenant dans l'orientation.</p>
<b>Public</b> (Bénéficiaires directs)	Les TPE/PME du nucléaire ; les jeunes en recherche d'orientation et d'emploi ; les personnes prêtes à s'investir dans une reconversion professionnelle
<b>Bénéficiaires indirects</b>	L'ensemble des acteurs de la filière, les établissements et organismes de formation, les acteurs de la formation initiale et continue et les services publics de l'emploi
<b>Méthodes et outils utilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre en perspective les idées reçues du nucléaire du grand public vs la vision de la filière industrielle nucléaire, modalités de travail proposées versus fonctionnement de la société actuelle.</li> <li>→ Faire réaliser une étude sémantique pour identifier les carrefours conversationnels pertinents sur les réseaux sociaux, les figures, modalités, mots et expressions audibles des cibles prioritaires (jeunes techniciens du CAP au Bac +3 notamment, jeunes éloignés de l'emploi, publics prêts à se reconverter),</li> <li>→ Cartographier les événements existants et à investir (grand public, les forums étudiants, les forums emploi et les événements régionaux de promotion des métiers...)</li> </ul>
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Faire réaliser une étude d'image permettant d'identifier les forces et les faiblesses de la filière nucléaire par rapport aux autres secteurs industriels au regard des critères d'attractivité professionnelle jugés prioritaires par les influenceurs, les parents et les jeunes. Une attention particulière devra être portée sur les freins particuliers pour les filles/jeunes filles/femmes à s'engager dans les métiers du nucléaire</li> <li>→ Mettre au point une stratégie de communication de la filière avec une agence de communication</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport avec constats et préconisations d'actions à mettre en œuvre</li> <li>▪ Stratégie de communication</li> <li>▪ Cartographie des événements grand public, les forums étudiants, les forums emploi et les événements régionaux de promotion des métiers</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mettre au point une stratégie de communication de la filière avec une agence de communication = 200 000€</li> <li>→ Valoriser les emplois et présenter les bonnes raisons de travailler dans le nucléaire (étude image + sémantique) = 150 000 €</li> </ul> <p><b>TOTAL AXE 4 = 350 000 €</b></p>